



Procès-verbal
Le jeudi 5 décembre 2002 - n° 139

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 146 Loi sur l'aquaculture commerciale

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Facal, ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique, président du Conseil du trésor, transmet le message suivant de Son Honneur le lieutenant-gouverneur à Mme la Présidente qui en fait lecture à l'Assemblée :

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

L'honorable Lieutenant-gouverneur de la province de Québec transmet à l'Assemblée nationale les crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003, conformément aux dispositions de l'article 54 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, et recommande ces crédits à la considération de l'Assemblée.

Québec, le 5 décembre 2002

Lise Thibault

5 décembre 2002

M. Facal, ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique, président du Conseil du trésor, dépose les crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 1675-20021205)

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que les crédits supplémentaires n° 1 pour 2002-2003 soient renvoyés à la commission plénière.

La motion est adoptée.

M. Legault, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil médical du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1676-20021205)

Le rapport annuel de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1677-20021205)

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le rapport annuel 2001-2002 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais soit déféré à la Commission des affaires sociales pour étude ;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

5 décembre 2002

Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales, dépose :

Le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celui-ci.

(Dépôt n° 1678-20021205)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément aux articles 22.2 et 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, édictés par l'article 6 du chapitre 8 des lois de 2002, l'Assemblée nationale approuve le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

(Dépôt n° 1679-20021205)

M. Boisclair, leader du gouvernement, dépose :

Le document intitulé *Plan du Canada sur les changements climatiques*, préparé par le gouvernement du Canada.

(Dépôt n° 1680-20021205)

M. Jutras, ministre de la Justice, dépose les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002, des ordres professionnels suivants :

L'Ordre des médecins vétérinaires ;

(Dépôt n° 1681-20021205)

L'Ordre des opticiens d'ordonnance ;

(Dépôt n° 1682-20021205)

L'Ordre des pharmaciens.

(Dépôt n° 1683-20021205)

5 décembre 2002

5 décembre 2002

M. Boisclair, leader du gouvernement, dépose :

La réponse écrite à une pétition présentée le 22 octobre 2002 par M. Bergeron (Iberville), concernant la Ville de Saint-Pie.

(Dépôt n° 1684-20021205)

Mme la Présidente dépose :

Le tome II du Rapport du Vérificateur général à l'Assemblée nationale pour l'année 2001-2002.

(Dépôt n° 1685-20021205)

Dépôts de rapports de commissions

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 12 juin et 24 septembre 2002, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 100 Loi modifiant la Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques, la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement et la Loi sur les permis d'alcool

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1686-20021205)

Mme Bélanger (Mégantic-Compton), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, le 26 novembre 2002, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 135 Loi modifiant la Loi sur les agents de voyages et la Loi sur la protection du consommateur

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1687-20021205)

5 décembre 2002

M. Pinard (Saint-Maurice), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 3 et 4 décembre 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières et a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 115 Loi modifiant le Code de la sécurité routière et la Loi sur le
ministère du Revenu

Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1688-20021205)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 29 novembre 2002, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 130 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres
dispositions législatives

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1689-20021205)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 12 février, 14 mars et 26 septembre 2002, a élaboré des pistes de solution à l'égard de l'indemnisation des personnes accidentées reconnues coupables d'actes criminels.

(Dépôt n° 1690-20021205)

Dépôts de pétitions

M. Brodeur (Shefford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 17 citoyens et citoyennes des circonscriptions de Saint-Hyacinthe, Borduas et Verchères, concernant l'aménagement de haltes routières ;

(Dépôt n° 1691-20021205)

L'extrait d'une pétition, signée par 3 citoyens et citoyennes de Sainte-Madeleine, concernant l'aménagement de haltes routières.

(Dépôt n° 1692-20021205)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Marois, ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche, dépose :

Le décret gouvernemental n° 1432-2002 concernant une vérification particulière par la vérificatrice générale par intérim sur l'administration de Montréal Mode inc., filiale à part entière de la Caisse de dépôt et placement du Québec.
(Dépôt n° 1693-20021205)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé immédiatement à certains avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de compléter les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 113, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la prestation sécuritaire de services de santé et de services sociaux ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 143, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives.

Motions sans préavis

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement tiende une consultation générale à l'égard de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto au Québec, et ce, à compter du 18 février 2003 ;

5 décembre 2002

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 6 février 2003 ;

QUE le ministre de l'Environnement soit membre de la commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Mme Léger, ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des bénévoles et la contribution exceptionnelle des femmes et des hommes du Québec qui se dévouent généreusement pour l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyennes et de leurs concitoyens.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Énergie, et M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) proposent :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral et au gouvernement du Québec de signer une entente de principe, d'ici la fin décembre 2002, et de signer par la suite, d'ici le 31 mars 2003, une entente finale pour la mise en valeur du potentiel pétrolier et gazier situé dans la partie québécoise du golfe du Saint-Laurent ;

5 décembre 2002

QUE cette entente accorde aux Québécois et Québécoises au moins les mêmes avantages que ceux consentis par le gouvernement fédéral dans le cadre des ententes conclues avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve pour la mise en valeur de leurs ressources extracôtières ;

QUE cette entente se fasse dans le respect de la position du Québec en ce qui a trait au statut constitutionnel du golfe du Saint-Laurent.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) et M. Boulianne (Frontenac) proposent :

QUE l'Assemblée nationale offre ses condoléances à la famille de monsieur Jean Dupéré, président et chef de direction de Lab Chrysotile, décédé le 3 décembre dernier à Thetford Mines.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84 du Règlement, M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite la famille de monsieur Roger A. Pelletier et de madame Gemma D'Anjou de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui a été élue Famille terrienne de l'année, lors du Congrès de l'Union des producteurs agricoles.

5 décembre 2002

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 123, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et la Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 116, Loi sur le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 392, Loi visant à assurer l'approvisionnement en porc d'un abattoir exploité en Abitibi-Témiscamingue.

À 12 h 09, M. Beaulne, deuxième vice-président, suspend les travaux.

Les travaux reprennent à 12 h 20.

5 décembre 2002

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 3 décembre 2002, sur la prise en considération du rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 128, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Gauthier (Verdun) dépose :

Le jugement de la Cour d'appel, en date du 1^{er} mars 2002, concernant la cause Procureure générale du Québec contre Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Commission des affaires sociales et Régie des rentes du Québec.

(Dépôt n° 1694-20021205)

Le débat terminé, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

Mme Goupil, ministre de la Famille et de l'Enfance, propose que le projet de loi n° 127, Loi favorisant l'établissement d'un régime de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Mme Goupil, ministre de la Famille et de l'Enfance, propose que le débat soit ajourné.

La motion est adoptée.

5 décembre 2002

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que les travaux soient ajournés au vendredi 6 décembre 2002, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 12 h 55, M. Beaulne, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au vendredi 6 décembre 2002, à 10 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL